

même y contribua par un grand nombre d'interventions directes, notamment avec la mise en œuvre du V<sup>e</sup> Plan.

Le V<sup>e</sup> Plan préconisait la constitution ou le renforcement dans chaque secteur d'un petit nombre d'entreprises ou de groupes de taille internationale. En 1966, était créé un « Comité de Développement Industriel » chargé de préparer les mesures permettant de réduire les obstacles aux « restructurations » et d'étudier les grandes opérations, auxquelles l'Etat est particulièrement intéressé. Au vu de ses travaux, l'Etat apporte son aide aux secteurs qu'il juge prioritaires. Cette aide peut être directe : facilités financières exceptionnelles, ou indirectes : contrats de recherche, passation de commandes publiques.

En 1966, également, était lancée la « Convention Etat-sidérurgie ». Aux termes de cet accord, l'Etat participait pour un montant de 2,7 milliards de francs à un prêt de 4,5 milliards à la sidérurgie sous réserve que celle-ci procède à sa restructuration. Les conséquences immédiates en furent la fusion Usinor-Lorraine-Escout et les accords Sidelor-de Wendel.

De même en 1967 était mis en place le « plan-calcul ». Dans le cadre de ce plan et avec l'aide de l'Etat, la S.E.A., filiale du groupe Schneider et la G.A.E., filiale commune de la C.G.E. et de la C.S.F., fusionnaient pour donner naissance à la Compagnie internationale de l'Informatique.

L'Etat intervint également de manière plus directe par l'intermédiaire du secteur nationalisé : accords Renault-Peugeot dans l'automobile, Charbonnages de France-Auby et Potasse d'Alsace-Office de l'Azote dans la chimie, réorganisation des entreprises nationalisées de construction aéronautique.

Enfin, les réformes fiscales visent à alléger la fiscalité des Sociétés et à favoriser les regroupements se sont multipliés : amortissements dégressifs, diminution des droits d'enregistrement frappant le capital lors de ses mutations, régime des Sociétés immobilières d'investissement, prorogation de l'autorisation de déduire un dividende de 5 % en rémunération des émissions nouvelles et augmentations du capital, etc.

Cependant, une partie de ces prélèvements a également servi à subventionner des activités retardataires. Il apparaît aujourd'hui que le secteur le plus dynamique du capitalisme français commence à s'opposer vivement à ces transferts qui aboutissent à pénaliser les productions les plus rentables. D'où une tendance à cesser de vouloir à tout prix sauver tous les secteurs d'activité et à laisser jouer plus librement le mécanisme de la spécialisation internationale.

Parallèlement, des efforts ont été mis en œuvre pour débudgétiser une partie des investissements publics aboutissant à retirer toute signification aux services publics (cf. S.N.C.F., E.D.F., etc.), et conduisant à une augmentation substantielle du prix de ceux-ci (problème de la rentabilisation capitaliste).

L'ensemble des dépenses publiques a évolué de manière conforme aux nécessités de la concentration et de la « nationalisation ». Les équipements collectifs, la recherche, la formation professionnelle sous le signe desquels Massé plaçait l'action de l'Etat durant le V<sup>e</sup> Plan, visaient directement ou indirectement à améliorer la position de l'industrie française par rapport à ses concurrentes étrangères. Les premiers en créant l'infrastructure nécessaire à l'insertion dans un cadre européen, la seconde en